



Atari annonce le succès de son augmentation de capital et renforce ses fonds propres de 4,9 M€

- **Taux de souscription supérieur à 160%.**
- **Compte-tenu du niveau élevé de la participation, plus de 2 M€ de demandes n'ont pu être servies en dépit de l'application de la clause d'extension.**

Paris ; le 17 novembre 2016 – Atari annonce le succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ouverte du 28 octobre au 10 novembre 2016.

La demande totale s'est élevée à plus de 40,9 millions d'actions nouvelles pour un montant global de 6,9 M€, soit un taux de souscription de 162 % par rapport à l'offre initiale. Cette demande se ventile en :

- 21 252 269 actions souscrites à titre irréductible, représentant 84% du nombre d'actions nouvelles à émettre au titre de l'offre initiale ;
- 19 604 670 actions demandées à titre réductible.

Le Conseil d'administration, en date du 15 novembre 2016, a décidé d'exercer la clause d'extension à hauteur de 15% de la taille de l'offre. Après application du coefficient de réduction aux demandes réductibles de 0,12434849, un total de 28 958 476 actions nouvelles sont émises au prix unitaire de 0,17 €. Le produit brut de l'émission (prime d'émission incluse) est ainsi de 4 923 K€.

Pour rappel, cette opération a pour objectif, d'une part, de finaliser le désendettement du Groupe à la suite de l'accord conclu avec Alden au cours du mois de juillet 2016 et d'autre part, de le doter de moyens pour financer son développement.

Frédéric Chesnais, Président Directeur Général d'Atari déclare : « *Je remercie les actionnaires privés et institutionnels pour leur confiance et pour cette manifestation d'adhésion à la stratégie que nous développons. Ces résultats nous motivent pour aller plus encore de l'avant dans les domaines d'activités que nous avons sélectionnés et pour poursuivre nos efforts de revalorisation de la marque Atari* ».

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sont prévus le 21 novembre 2016. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ISIN FR0010478248). A l'issue de cette opération, le capital social d'Atari sera composé de 230 408 755 actions.

Atari était conseillé par Atout Capital pour cette opération.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, ou Test Drive®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les

consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari-investisseurs.fr.

Contacts

Relations investisseurs

Calyptus – Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 – atari@calyptus.net

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier

Tel +33 1 83 64 61 58 - pm@atari-sa.com